

LES VOITURES PARTICULIÈRES PAR ÉNERGIE

En 2023, les ventes de voitures particulières neuves équipées d'un moteur diesel ont poursuivi leur repli (-28,2 %) et ne représentent plus que 10 % du total, soit une part de marché inférieure à celle des voitures électriques. Par ailleurs, après quatre années de baisse, les ventes de voitures à essence ont cessé de reculer en 2023 (+13 %) et leur part de marché se maintient autour de 40 %, contre 41 % en 2022.

Les ventes de voitures électriques, stimulées par l'élargissement de l'offre et le maintien du bonus, même abaissé de 1000 euros, ont, quant à elles, poursuivi leur croissance à un rythme soutenu en 2023 (+47 %). La fin de vente des voitures thermiques d'ici 2035 adoptée par le Parlement européen et le Conseil de

l'UE, de même que la volonté, toujours affichée en 2023, de poursuivre le développement des zones à faibles émissions en France, continuent de stimuler les achats de voitures à énergie alternative (électriques et hybrides). En 2023, les immatriculations de voitures électriques ont atteint 300 000 unités, soit 17 % des ventes totales, ce qui représente un gain de part de marché de 7 points en deux ans.

Les voitures à motorisations hybrides, qui ne bénéficient plus d'aucune aide en 2023, continuent cependant de gagner des parts de marché avec un tiers des ventes totales, en hausse de 29,6 % en 2023. Les hybrides non rechargeables dominent le marché des hybrides (70 % des hybrides) et voient leur croissance doubler

en 2023, passant de +15 % à +30 %. Les motorisations hybrides rechargeables, qui avaient baissé de plus de 10 % en 2022, repartent à la hausse (+29 %) et représentent désormais 9 % du marché total.

Au niveau du parc, au 31 décembre 2023, les motorisations à énergies alternatives représentent 8 % du total, dont 2,2 % pour les voitures électriques. Le diesel poursuit sa baisse régulière (51 % du total), tandis que le parc des voitures essence croît depuis 2015, mais à un rythme de plus en plus faible.

17%

Part des voitures particulières neuves électriques immatriculées en France en 2023

► LES VOITURES PARTICULIÈRES PAR ÉNERGIE	2000	2015	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2023/2022 en %
IMMATRICULATIONS								
Essence (1)								
En unités	-	741 215	1 290 268	791 026	716 350	627 483	709 123	+13,0
En % des immatriculations totales	51%	39%	58%	48%	43%	41%	40%	-1,1 point
Diesel								
En unités	1 046 485	1 097 124	755 583	504 178	349 479	239 104	171 728	-28,2
En % des immatriculations totales	49%	57%	34%	31%	21%	16%	10%	-6,0 points
Électrique								
En unités	-	17 268	42 764	110 917	162 106	202 929	298 219	+47,0
En % des immatriculations totales	-	0,9%	2%	7%	10%	13%	17%	+3,5 points
Hybride								
En unités	-	61 619	125 372	243 464	430 838	459 215	595 249	+29,6
En % des immatriculations totales	-	3,2%	6%	15%	26%	30%	34%	+3,5 points
dont non rechargeables								
En unités	-	56 030	106 780	168 872	289 837	332 669	432 299	+29,9
En % des immatriculations totales	-	2,9%	5%	10%	17%	22%	24%	+2,6 points
dont rechargeables								
En unités	-	5 589	18 592	74 592	141 001	126 546	162 950	+28,8
En % des immatriculations totales	-	0,3%	0,8%	5%	8%	8%	9%	+0,9 point
Immatriculations totales	-	1 917 226	2 214 279	1 650 118	1 659 004	1 529 033	1 774 723	+16,1
PARC AU 31 DÉCEMBRE								
Essence								
En milliers d'unités	18 080	13 015	14 956	15 237	15 544	15 756	15 926	+1,1
En % du parc total	64,4%	35%	39%	40%	40%	40%	41%	+0,1 point
Diesel								
En milliers d'unités	9 980	23 718	22 610	22 024	21 416	20 665	19 885	-3,8
En % du parc total	35,6%	64%	59%	57%	55%	53%	51%	-2,4 points
Électrique								
En milliers d'unités	-	42	141	245	403	596	868	+45,7
En % du parc total	-	0,1%	0,4%	0,6%	1,0%	1,5%	2,2%	+0,7 point
Hybride								
En milliers d'unités	-	212	565	805	1 253	1 715	2 286	+33,3
En % du parc total	-	0,6%	1,5%	2,1%	3,2%	4,4%	5,8%	+1,4 point
dont non rechargeables								
En milliers d'unités	-	176	480	647	954	1 290	1 709	+32,5
En % du parc total	-	0,5%	1,2%	1,7%	2,5%	3,3%	4,4%	+1,0 point
dont rechargeables								
En milliers d'unités	-	36	85	158	300	425	577	+35,9
En % du parc total	-	0,1%	0,2%	0,4%	0,8%	1,1%	1,5%	+0,4 point
Parc total	28 060	37 164	38 421	38 468	38 815	38 971	39 259	+0,7

(1) Y compris superéthanol et essence/GPL.

Sources : CCF, MTE/SDES (ministère de la Transition Écologique)

En 2023, la France reste à la troisième place du marché européen pour le nombre de voiture diesel vendues, avec 171 728 immatriculations, derrière l'Allemagne (486 581 unités) et l'Italie (273 295 unités). La motorisation diesel ne représente plus que 14 % des achats des « non particuliers » en 2023, contre 23 % en 2022. Chez les particuliers, le diesel est désormais marginal avec 4,5 % des ventes. L'essence demeure en tête des ventes des clients non particuliers avec 37,5 % de part de marché (36,5 % en 2022), mais est aussi la motorisation la plus achetée par les particuliers (42,8 %), même si elle cède du terrain par rapport à l'hybride non rechargeable et à l'électrique.

Concernant les motorisations alternatives, il s'est vendu 595 249 voitures particulières neuves hybrides en 2023, plaçant la France en quatrième position sur ce marché, derrière l'Allemagne (840 304), le Royaume-Uni (742 382) et l'Italie (634 559). Les voitures hybrides non rechargeables représentent 26 % des ventes aux particuliers et 23 % des ventes aux non particuliers. Enfin, les voitures particulières neuves électriques ont progressé en volume et en part de marché sur tous les segments de clientèle. Cependant, la part de marché de l'électrique demeure beaucoup plus importante sur le segment des particuliers (23 %) que sur celui des non particuliers (12 %). Avec 298 219 unités vendues, le marché français est toujours à la troisième place en Europe, derrière l'Allemagne (511 295) et le

Royaume-Uni (314 662).

Au niveau du parc en France, 51 % des voitures en circulation au 31 décembre 2023 étaient équipées d'un moteur diesel. Ce ratio a diminué de plus de 13 points depuis le point haut de 2015 et de 2,4 points en un an. La part des voitures essence dans le parc croît depuis 2015 et représente désormais 41 % du total, une part qui se stabilise depuis 2020. Les voitures à énergie alternatives représentent, quant à elles, 8 % du parc total. La part des voitures électriques s'élève à 2,2 % (+0,7 point), celle des voitures hybrides non rechargeables à 4,4 % (+1 point) et celle des voitures hybrides rechargeables à 1,5 % (+0,4 point).

LES VOITURES PARTICULIÈRES À ÉNERGIES ALTERNATIVES

En 2023, les immatriculations de voitures particulières à énergies alternatives (électriques et hybrides) ont continué de progresser de respectivement 47 % pour les électriques et de 30 % pour les hybrides. La part de marché de ces véhicules atteint désormais 50 %, contre 36 % en 2021. Les seuls véhicules électrifiés (électriques + hybrides rechargeables) représentent 26 % du marché.

L'objectif de fin de vente des véhicules thermiques en 2035 a été confirmé en 2023 par un accord entre le Conseil de l'UE et le Parlement européen. Les objectifs intermédiaires de réduction des émissions de CO₂ des véhicules neufs imposent un fort développement du marché des véhicules

électriques avant cette date.

En France, l'État a continué de soutenir le développement de l'électromobilité à travers le versement du bonus automobile et de la prime à la conversion, dont les montants ont cependant été revus à la baisse. Le montant maximal du bonus a été abaissé de 6 000 à 5 000 euros, avec un plafond pour en bénéficier relevé depuis la mi-2022 à 47 000 euros. Par ailleurs, le bonus de 1 000 euros pour les hybrides rechargeables a été supprimé.

Au niveau des infrastructures, le Parlement européen et le Conseil de l'UE ont adopté définitivement en juillet 2023 le règlement AFIR

(Alternative Fuel Infrastructure Regulation) qui encadre le déploiement de stations de recharges pour véhicules électriques et fixe des objectifs de maillage du territoire. Il intègre également de nouvelles obligations concernant la transparence du prix de la recharge et des moyens de paiement. Sur le territoire français, le déploiement des infrastructures de recharge se poursuit et le cap des 100 000 bornes de recharge ouvertes au public a été franchi en 2023. Le programme Advenir à destination des immeubles collectifs, des entreprises et collectivités a permis de financer 143 500 points de recharge à fin 2023.

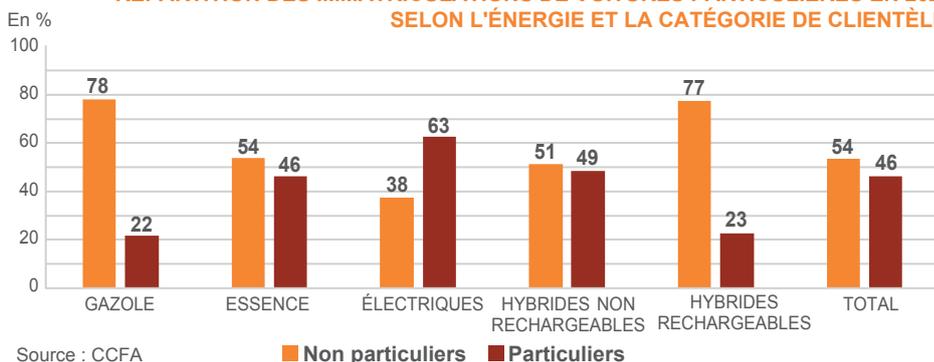
63%

Part de marché des particuliers dans les immatriculations de voitures électriques en 2023

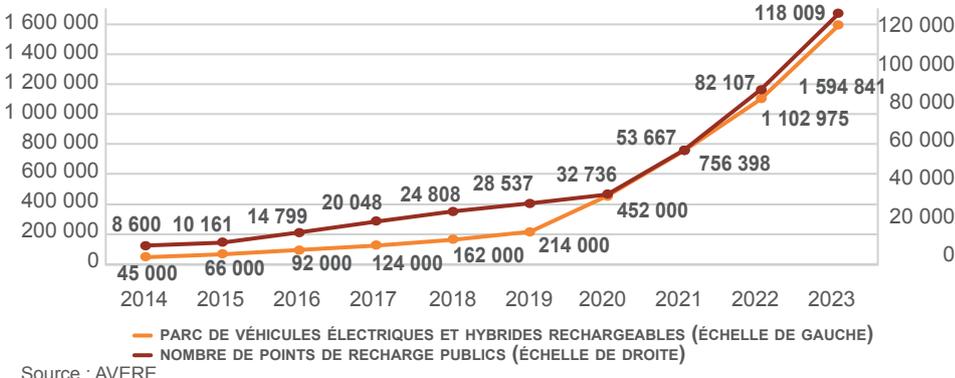
► CLASSEMENT DES 10 MODÈLES LES PLUS VENDUS DE VOITURES ÉLECTRIQUES EN 2023

RANG	MARQUE	MODÈLE	VOLUME	%
1	TESLA	MODEL Y	37 127	12,4%
2	DACIA	SPRING	29 761	10,0%
3	TESLA	MODEL 3	24 539	8,2%
4	FIAT	500	23 189	7,8%
5	PEUGEOT	208 II	22 698	7,6%
6	M.G.	MG4	20 072	6,7%
7	RENAULT	MEGANE E-TECH	17 623	5,9%
8	RENAULT	TWINGO III	8 503	2,9%
9	MINI	MINI III	7 634	2,6%
10	RENAULT	ZOE	5 990	2,0%

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VOITURES PARTICULIÈRES EN 2023 SELON L'ÉNERGIE ET LA CATÉGORIE DE CLIENTÈLE



ÉVOLUTION DU PARC DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES ET DU NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE EN FRANCE



Au 31 décembre 2023, la France comptait 118 009 points de recharge ouverts au public pour 1 594 841 véhicules électriques ou hybrides rechargeables, soit 1 pour 14 véhicules d'après les chiffres de l'AVERE. Le nombre de points de recharge, qui sont répartis sur 40 000 stations sur tout le territoire, a augmenté de 44 % en 2023, mais cela reste insuffisant au regard des besoins. Une étude de l'AVERE réalisée en 2023 a évalué le besoin en recharge publique jusqu'en 2035 à une fourchette comprise entre 300 000 et 400 000 points de recharge pour plus de 12 millions de véhicules.

Même si 90 % des utilisateurs de véhicules électriques se rechargent à domicile ou sur leur lieu de travail, la présence de points de recharge sur le territoire reste insuffisante. Selon l'enquête Parc Auto, 29 % des actifs interrogés disposent d'une borne de recharge sur leur lieu de travail fin 2023 (contre 12 % fin 2021). Un quart des personnes interrogées disposent également d'une borne à leur domicile ou à proximité. 33 % des personnes trouvent des bornes sur leurs trajets habituels, un chiffre en hausse 5 points par rapport à 2022.

En revanche, un quart des personnes ne trouve aucune borne sur leurs trajets habituels et 42 % ne savent pas. Sur autoroutes, le développement des points de recharge s'est également accéléré en 2023 et désormais 100 % des aires de service des autoroutes concédées sont équipées en recharge rapide.

Côté offre de véhicules, elle s'étoffe encore en 2023 en modèles électriques et hybrides. Plus de 80 modèles différents de voitures électriques ont été vendus en France en 2023 et le groupe Renault et Stellantis dominent toujours le marché avec près de 30 modèles proposés en 100 % électrique. Parmi les dix modèles les plus vendus en France en 2023, on en dénombre six proposés par Renault et Stellantis. La Spring de Dacia concentre 10 % des volumes des véhicules 100 % électriques vendus. La Fiat 500 et la 208 Peugeot sont à la quatrième et cinquième place, avec chacune environ 7,5 % de part de marché. Enfin, les Mégane, Twingo et Zoé de Renault sont aussi dans le top dix. Sur le segment des hybrides rechargeables, les quatre premiers modèles les plus vendus appartiennent à Stellantis

(308, 3008, C5 Aircross et DS7). Concernant les hybrides non rechargeables, quatre modèles de la marque Renault figurent dans le top 10.

Côté demande, le marché de la voiture électrique est principalement alimenté par la demande des particuliers, qui représentent 63 % des acheteurs. La demande des clients non particuliers n'est pas encore aussi développée : 37,5 % des ventes électriques totales en 2023, contre 53 % sur le marché toutes énergies confondues. Les profils d'usage (gros rouleurs davantage diesel, loueurs de véhicules) et la faible maturité du marché électrique d'occasion constituent des facteurs qui ralentissent le verdissement des flottes. Malgré les objectifs d'électrification des flottes fixés dans la loi d'orientation des mobilités et les diverses incitations financières (TVS, plafond d'amortissement, exonération de la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance, ...), la part de l'électrique dans les immatriculations des hors particuliers (entreprises, administration, loueurs) n'est que de 12 % en 2023 (contre 23 % pour les particuliers).